

Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, Le secteur à genoux face au racket organisé de l'énergie

<u>Patrice Mounier</u>, président de l'<u>UMIH 84</u> (Union des métiers de l'industrie et de la restauration) tire la sonnette d'alarme, les fournisseurs d'énergie augmentent de manière inconsidérée les tarifs, organisant la flambée des prix du gaz et de l'électricité, bien au-delà de l'impact de la hausse des coûts. Un effet d'aubaine pour engranger des bénéfices hors normes, faisant plier dangereusement l'activité.

Au niveau national, <u>Thierry Marx</u>, patron de l'UMIH et son vice-président <u>Eric Abihssira</u>, en appellent au ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et économique, via une <u>lettre ouverte</u> à Bruno Lemaire, évoquant, notamment, '<u>Une charte de 25 engagements</u> veillant à proposer des contrats dans les meilleurs conditions possibles' foulée au pied, un acte induisant l'envolée des factures d'énergie que les entreprises de l'hôtellerie et la restauration ne peuvent plus acquitter.

Les usagers otages de leurs fournisseurs.

Un restaurateur à Perpignan a vu sa quittance de décembre augmenter de près de 1 700 % passant de € à 11 792€, soit quasiment son résultat annuel. L'adhérent a trouvé une offre six fois moins chère chez EDF mais Total Énergies lui réclame 250 000€ pour résilier son contrat, rendant les usagers otages de leurs fournisseurs.

La demande du patron de l'Umih au ministre

Au cœur de cette situation inextricable, Thierry Marx demande au Ministre d'imposer un tarif de référence règlementaire du gaz et de l'électricité base d'un contrat d'énergie responsable et une renégociation des tarifs étendue à l'ensemble des PME (Petites et moyennes entreprises).

Une presque 'bonne' initiative

La profession soutient la proposition du gouvernement d'un prix moyen garanti de 280€ le MWh en 2023 pour les TPE (Très petites entreprises) de moins de 10 salariés et allant jusqu'à 2M€ de chiffre d'affaires. Avancée qui hélas ne prend pas en compte l'ensemble des établissements regrette le président confédéral de l'UMIH qui se bat pour l'ensemble de la profession.

Reste le défi des résiliations

Thierry Marx milite pour la résiliation automatique, sans frais, de tous les contrats excessifs au profit du contrat énergie responsable. Et dans le cas où les fournisseurs n'obtempéraient pas, de taxer leurs super profits afin d'alimenter le financement du dispositif.





Attention aux mouvements sociaux à venir

«Vous savez que 2022 a été une année difficile malgré une saison excellente, prévient Patrice Mounier, président de l'UMIH 84. On a fini 2022 avec l'inflation, la hausse des matières premières et la crise de l'énergie. On commence 2023 avec les mêmes problèmes et peut-être le retour des manifestations : gilets jaunes, retraites comme cela a été le cas en 2018 et 2019. De fait, L'UMIH avec sa nouvelle présidence confédérale, accompagnée pour la 1ère fois de l'ensemble de ses présidents départementaux multiplie les rencontres ministérielles pour négocier de nouvelles aides mais pas seulement. Notre interprofessionnelle veut changer la donne et entériner de nouvelles avancées, discuter oui mais avec de vraies réponses et des actes.»

Une Vauclusienne élue trésorière générale de l'Umih

9 décembre 2025 |



Ecrit par le 9 décembre 2025



Nathalie Baudoin, propriétaire de l'Hôtel restaurant le Glacier à Orange, a été élue à l'immense majorité trésorière générale de l'Umih sur proposition du président national, lors du congrès du syndicat national à Brest, la semaine dernière. Elle siégera donc au directoire de l'Umih, organe de décision du syndicat national.

Pour rappel, Nathalie Baudoin est vice-présidente de l'Umih 84. C'est la première fois qu'une vice-présidente est élue au national.

J.R.



Terrasses : les maires vauclusiens répondent à l'Umih



Après avoir sollicité les maires du département pour demander la gratuité et l'agrandissement des terrasses afin de permettre un meilleur redémarrage d'activité des bars et restaurants vauclusiens, Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) vient de recevoir les premières réponses.

Les réponses des maires

«Sur les 151 courriels envoyés, 10 adresses étaient mauvaises, 12 autres faisaient état de mairies fermées pour cause du confinement et 9 mairies ont répondu par la positive notre demande de gratuité, détaille le président de l'Umih, il s'agit : d'Avignon, de Bedarrides, de Caromb, de Carpentras, de Malaucène, de Roussillon, de Saint Martin-de-la-Brasque et de Vacqueyras. Par ailleurs, 11 mairies



pratiquaient déjà la gratuité ou qui ne disposaient pas de terrasses : Althen-des-Paluds, Aubignan, Crillon-le-Brave, Mérindol, Puyméras, les Taillades, Sérignan-du-Comtat, Saint-Pierre-de-Vassols, Villars, Visan, Saint-Hippolyte-de-Graveyron. Deux mairies ont répondu 'à côté de la question' : Blauvac et Piolenc tandis qu'Oppède devait réunir son conseil municipal, information donnée par le courriel le 29 avril dernier laissé sans suite.»

« Aujourd'hui nous demandons aux chefs d'entreprises des bars-restaurants des villes vauclusiennes d'écrire à leurs maires pour obtenir la gratuité et l'agrandissement des terrasses, en se recommandant de la lettre de l'Umih 84 de début mai », poursuit le président de l'Umih 84.

L'appel à une liste d'union pour la CCI

9 décembre 2025 |



Ecrit par le 9 décembre 2025



Plusieurs fédérations professionnelles et représentants patronaux de Vaucluse viennent de lancer un appel à une liste d'union à l'occasion de la prochaine élection de la CCI de Vaucluse.

Les représentants vauclusiens de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), de l'U2P (Union des entreprises de proximité), de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, de la Fédération des commerçants et artisans d'Avignon, du syndicat des pharmaciens de la branche FSPF (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) et de l'association des commerçants de la zone de la Cristole à Avignon viennent d'appeler à la constitution d'une liste d'union patronale lors de l'élection de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui se déroulera du 28 mai au 10 juin prochains. En justification de leur démarche, ces derniers ont rappelé les difficultés que rencontre la CCI 84 depuis 2 ans avec le blocage de son fonctionnement faute de majorité pour voter le budget annuel. Une situation qui a entraîné une mise sous tutelle renforcée en mai 2018, puis une suspension des



instances en octobre de la même année avant d'aboutir à une dissolution en décembre dernier.

■ Image dégradée en région

« Tout cela a débouché sur une image dégradée au sein même de l'institution et plus particulièrement à la CCIR (Chambres de commerce et d'industrie de région) avec une absence des élus, donc plus de représentation du Vaucluse, et une absence d'arbitrage budgétaire en faveur de notre territoire. Nous ne voulons plus revivre le même scénario que celui des élections 2016 et ses conséquences désastreuses pour le Vaucluse », préviennent ceux qui bénéficient également du soutien de Michel Bernard, président du Rassemblement pour la modernité de l'économie (RPME), ainsi que de Luc Crespo, responsable du développement régional d'Auchan. Faisant clairement allusion au combat sans merci auquel se sont livrés Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, et Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entre- prises) de Vaucluse, pour obtenir la présidence de la CCI 84* ceux qui appellent à l'union estiment qu'un nouveau duel conduirait à la fin de la Chambre de commerce vauclusienne. Ce n'est donc pas un hasard si cet appel à l'union a été lancé moins de 48h avant l'assemblée générale de la CPME.

■ « L'un est sage, l'autre est sourd »

En effet, si Jacques Brès a déjà fait savoir qu'il était prêt à jeter l'éponge, il n'en est pas de même pour Bernard Vergier. « Jacques Brès a fait preuve de sagesse bien qu'il soit un homme passionné », constate Christian Pons, président du BTP vauclusien.

« L'idéal serait que les deux se retirent et que l'on puisse passer à autre chose en laissant le champ libre à une nouvelle équipe, espère Patrice Mounier, président de l'Umih. Cela permettra ensuite de mener une campagne simplifiée qui ne coûtera rien. »

Pas sûr pourtant que le message soit entendu au grand dam de Claude Tummino, président de l'association des commerçants de la zone de la Cristole : « Il faut cesser ces gamineries en acceptant de passer la main mais, à ce jour, l'un est sage, l'autre est sourd ».

« Cela ne veut pas dire que la CPME doit être tenue à l'écart, insiste Christian Pons. Bien au contraire. Notre territoire ne peut plus se permettre de querelles fratricides personnelles. C'est pour cela que nous appelons de nos vœux une liste unique de rassemblement. »



« Il nous faut bâtir, et non diviser, une CCI qui soit au services des entrepreneurs, animée par le bien commun et composée de représentants de talent dont l'expérience n'est plus à démontrer et en faisant abstraction du passé. Pourtant, en attendant, on ne parle malheureusement que de deux hommes et pas de ce que peut faire la Chambre de Vaucluse pour soutenir les projets, le développement et l'emploi », regrette Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

La transmission des listes électorales à la Préfecture est prévue avant le vendredi 27 mars, date à laquelle elles seront publiées, qui pourront faire l'objet de recours devant la commission d'établissement des listes électorales.

D'ici là, chaque structure patronale ou fédération professionnelle locale devrait réunir à tour de rôle son conseil d'administration afin d'évoquer sa position dans le cadre de cette élection consulaire. « Si la situation ne nous convient pas, rien ne nous empêchera de nous abstenir afin de ne pas participer au massacre général », annonce déjà Christian Pons.

*Cumulant autant de sièges que la liste de l'UP-Medef de Jacques Brès (17 sièges) grâce à une alliance avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse – 5 sièges), Bernard Vergier et la CPME (12 sièges) avait été élu après 3 tours de scrutin au bénéfice de l'âge.